



# BEIRE-LE-FORT

Bulletin municipal n°30

Décembre 2023





# LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Le nouveau bulletin municipal est arrivé dans vos boîtes aux lettres !

Il répertorie tous les événements qui se sont déroulés depuis mai 2023 dans notre commune qui se veut dynamique. Félicitons nos associations qui y participent pleinement.

Tout d'abord, faisons le point sur les travaux de 2023, puis sur les projets en 2024.

- L'enfouissement des réseaux de la rue de la Rivière sera achevé d'ici la fin de l'année. Au-delà des désagréments subis, l'entrée du village gagnera en esthétique et apportera une plus-value à notre commune.

- La réhabilitation de la voirie et des trottoirs fait partie de la 2ème tranche des travaux et sa mise en place est en attente de la décision de la Région et du Département.

Cette mission d'envergure a été confiée à la Société BAFU, spécialiste de l'aménagement du territoire. Pour ce projet d'ampleur, nous sommes également accompagnés par le maître d'œuvre d'Ingénierie Côte-d'Or (ICO).

- Le curage des canalisations des eaux pluviales a mis en lumière un réseau en très mauvais état, délabré par endroits, avec des risques d'effondrement à plus ou moins long terme. Cette situation inattendue, nécessite son remplacement par un réseau neuf au centre de la chaussée, avec reprise de tous les raccordements particuliers (coût : 150.000 € HT).

- Les travaux de réhabilitation débuteront à la suite des travaux concernant les eaux pluviales et s'étaleront sur les années 2024/2025, avec la mise aux normes des autres réseaux d'assainissement, la mise en place d'aménagements garantissant la sécurité de chacun et d'emplacements de parking.

Je suis consciente des désagréments supportés par les riverains, je les remercie pour leur compréhension et leur patience. Le résultat final, j'en suis convaincue, sera apprécié par le plus grand nombre.

Les fêtes de fin d'année se profilent et avec elles, les traditionnelles fêtes de Noël destinées aux enfants du village, et le rendez-vous avec les personnes âgées de 65 ans et plus. La municipalité tient à maintenir ces moments conviviaux, afin de permettre à chacun et chacune, de mieux se connaître par ces rencontres.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

« L'espérance est le seul vrai bien qu'on puisse posséder. »

Alfred de Musset

Marie Françoise Dupas-Colombier,

Maire.

# LES TRAVAUX



L'installation de défenses sur le côté rivière de **notre lavoir** a été effectuée par la société SBE cet automne. Elles ont pour objectif de **protéger** les lieux et les éventuels imprudents.

**Enfouissement des réseaux aériens** de la rue de La Rivière :

Les opérations sont en passe d'être achevées. Le déploiement des infrastructures souterraines est terminé ainsi que l'implantation des nouveaux candélabres. Sont toujours en cours les raccordements individuels des derniers foyers concernés.



D'ici la fin d'année, les vestiges des réseaux aériens (câbles électriques, de téléphone et de fibre optique ainsi que les poteaux) seront définitivement retirés.

## Le réseau des eaux pluviales, requalification de la rue de la Rivière

Suite aux investigations abordées dans le précédent bulletin, une exploration approfondie du réseau a été effectuée après son curage. Les résultats ont révélé un état de délabrement avancé de celui-ci et ce, de chaque côté de la rue (désolidarisation et fractures des buses en béton, pénétration de racines, à de multiples endroits).

La solution retenue, dans une volonté de pérennité, est la création d'un nouveau réseau au centre de la chaussée permettant de collecter l'ensemble des eaux émanant des propriétés des deux côtés de la rue. Ce nouveau tronçon acheminera ces eaux jusqu'au collecteur d'évacuation situé sous l'impasse de la Tête à la Crosse. Celui-ci est en revanche en bon état d'exploitation, aidé par sa création beaucoup plus récente.

Tout logiquement, le projet de réfection des trottoirs est maintenant défini et en cours d'étude.

### Divers



Désormais, notre esplanade est dotée d'une armoire électrique aux normes actuelles de sécurité pour nos associations.

Petit réaménagement de la cuisine de la mairie.



# LE COMPOSTEUR PARTAGÉ

Le 30 septembre sous un beau soleil a eu lieu l'inauguration du composteur partagé.



## Qu'est-ce que le compostage ?

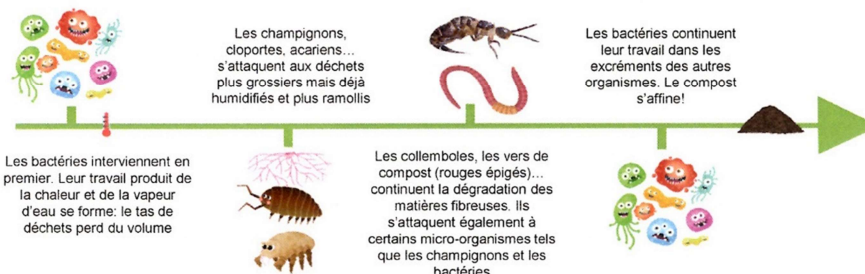
Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques tels que les épluchures de légumes, restes de repas ou déchets du jardin.

Les matières sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons, etc...) et des organismes de plus grande taille (lombrics, cloportes, etc...). Les déchets perdent peu à peu leur aspect d'origine pour devenir du compost.

Le compost est en engrais naturel. En plus d'être riche en nutriments, il améliore la structure du sol, favorise la rétention d'eau et stimule la croissance des plantes.

## Nos amis les p'tites bêtes du compost

Tous les décomposeurs « n'habitent » pas le tas de déchets au même moment. Ils interviennent à différents stades de la dégradation de la matière organique. Leurs actions sont complémentaires : certains fragmentent les déchets pour que les autres les assimilent plus facilement. Les excréments des uns deviennent la nourriture des autres...



### Les habitants du compost sont comme nous!

Pour vivre, ils ont besoin d'oxygène et d'eau!

C'est pourquoi il faut brasser (remuer, mélanger) régulièrement le compost. Le but est d'apporter suffisamment d'oxygène.



# Comment composter en site partagé ?

- 

**1 - Je trie** ce qui est compostable ou non. Le composteur n'est pas une poubelle, mais la maison de merveilleux insectes décomposeurs
- 

**2 - Je découpe** en morceaux les gros déchets (pomme de terre, ananas, tranche de pastèque...). La décomposition est plus rapide et le compostage facilité. Les insectes n'aiment pas les grosses parts
- 

**3 - Je dépose** le contenu de mon bioseau dans le bac d'apport selon les règles affichées.
- 

**4 - J'étale** mes nouveaux déchets en surface à l'aide de la griffe à main. Etaler et mélanger les nouveaux déchets permet d'éviter les blocs d'aliments qui moisiraient au lieu de se composter.
- 

**5 - Je recouvre** les biodéchets de matière sèche (broyat). Le Broyat sert de structurant afin de laisser le compost respirer et absorbe l'excès d'humidité.



Pour plus d'informations je me rends sur le site du SMICTOM de la Plaine Dijonnaise ou contacte le référent de site aux coordonnées mentionnées sur le site

# Que composter en site partagé ?









SMICTOM de la Plaine Dijonnaise  
 Service Prévention déchets & compostage  
 Préventionverte.smictom@gmail.com Tél : 03.45.42.73.87  
 Site web : www.smictom-plainedijonnaise.fr

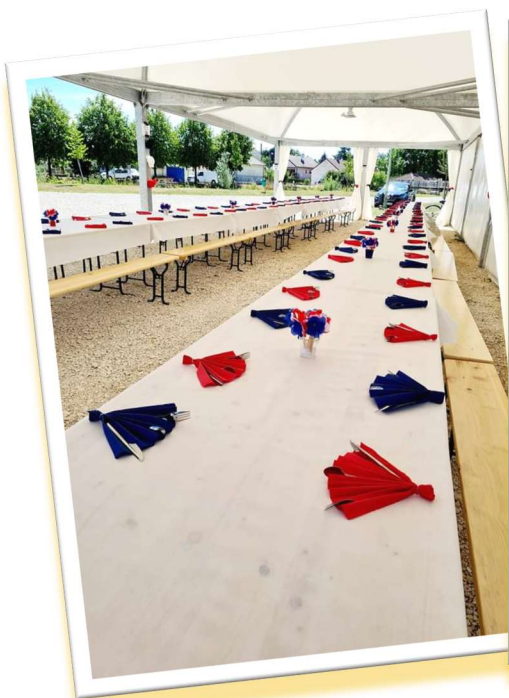
# BEIRE EN FÊTE NE S'ARRÊTE PLUS !

Peu importe la saison, tout est bon pour se réunir et faire la fête dans notre village ! Revenons en images sur les événements organisés par l'association et son président Pascal Rougeron.

1ère édition pour la **Fête des Voisins** sur l'Esplanade Marc Bon le 2 juin dernier. Le barbecue était mis à disposition, un vrai moment de partage et de rencontres !



**Le traditionnel 14 juillet** a été très festif également !



Tout était réuni sous le soleil :

Repas copieux assuré par **Franck** (restaurateur à Dijon Les Rameaux, et à Daix le Levanna),



Parade sur échasses, maquillage pour enfants et sculpture sur ballon assurés par **Chachoo Anim's**, accompagnée par **Fabien De Forest**, magicien.

Enfin, une structure château gonflable (société JUMBLE à Fauverney) offrait un espace de jeux aux plus énergiques !

Les **sourires** étaient au rendez-vous pour cette journée chaleureuse à tous les niveaux !

### **Masterclass de Zumba**



Avec **Sabrina** (Collonges) sur l'esplanade le 28 juillet.



**Déhanchés endiablés** même sous la pluie ! Après l'effort, petit apéritif à la buvette pour reprendre des forces.

*« La vie n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre comment danser sous la pluie » (Sénèque).*

Dès le retour des vacances d'été, rendez-vous pour **les amoureux du cochonnet** :



**40 équipes** se sont affrontées.

## Match d'Ouverture et 1/4 de Finale de la Coupe du Monde de Rugby



France / Nouvelle Zélande le 8 septembre France / Afrique du Sud le 15 octobre

Écran géant, planches de charcuterie & fromages, sandwichs américains, buvette et bonne ambiance ...

## 2<sup>ème</sup> édition de « NETTOYONS LA NATURE » le 30 septembre



Avant le départ, un petit déjeuner bien consistant a été offert aux **courageux bénévoles** venus nombreux.



**Le 21 octobre dernier**, la troupe **Cassis Théâtre** s'est produite avec succès à la salle des fêtes de Pluvet : une vraie tranche de rires !



## Le 24 octobre, deuxième rencontre intergénérationnelle

Thème du jour : Halloween !

Huit petits diables et dix adultes (parents et membres de l'association) munis de crayons, feutres et imagination, ont participé à la **décoration de la salle** et bien sûr, le goûter bien mérité.



La désormais populaire fête d'Halloween a eu lieu le 28 octobre.



Goûter pour petits et grands, chasse aux bonbons et conte de notre sorcière bien aimée étaient au programme. La récolte fût bonne : **27 kg de bonbons !**

# 11 NOVEMBRE

Commémoration du 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale 1914-1918.



Quelques enfants du village ont participé à l'événement en entonnant la Marseillaise avec brio. Nous les remercions pour leur participation.

## A VOS AGENDAS !



10 décembre  
Remise du panier aux Aînés

17 décembre  
Spectacle de Noël des Enfants à 15h  
Salle des fêtes de Collonges



3 janvier 2024  
Réunion intergénérationnelle à 16h

20 janvier  
Vœux du Maire à 16h

27 janvier de 14 heures à 15 h 30  
Formation aux gestes de Premiers Secours  
(Bulletin d'inscription joint)



## L'AMICALE DE BEIRE-LE-FORT

17 février 2024  
Loto, salle des fêtes de Longeault





Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 18 janvier 2024 sur le site

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont **strictement confidentielles**.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent !

# BEIRE LE FORT VU DU CIEL





Clichés réalisés gracieusement par Cyril Cuennet (chambres d'hôtes La vie Autrement) à l'aide de son drone (pilote certifié).

# HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

## Horaires secrétariat de la mairie de Beire-Le-Fort :

le mardi de 16h30 à 18h00,

le jeudi de 15h30 à 18h00.

Vous pouvez joindre la secrétaire aux horaires et jours indiqués au :

**03 80 31 38 39**

En cas de nécessité, la Commission d'Actions Sociales peut être contactée au :

**03 80 31 52 66**

Pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme :

<https://plainedijonnaise.geosphere.fr/guichet-unique>



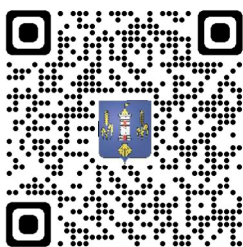
En cas d'urgence, pour prendre rendez-vous avec le maire  
ou l'un des adjoints :

**03 80 29 20 48**

Vous pouvez également laisser un message à l'adresse mail de la mairie :

[mairie.beirefort@orange.fr](mailto:mairie.beirefort@orange.fr)

Visitez votre site web de la mairie de Beire-Le-Fort



[www.beire-le-fort.fr](http://www.beire-le-fort.fr)

